Les résistances des Salèfouè à la colonisation française (1910 – 1911)

KOFFI Konan Donald
Enseignant-Chercheur
Assistant
Université Félix Houphouët Boigny, Cocody (Côte d´Ivoire)
Département d'Histoire
konandodo@gmail.com

FOFANA Mamadou
Enseignant-Chercheur
Assistant
Université Félix Houphouët Boigny, Cocody (Côte d´Ivoire)
Département d'Histoire
rahim.2fof@gmail.com

Résumé: La Côte d'Ivoire devient colonie française le 10 mars 1893. La volonté de la France de soumettre les habitants de ce territoire rencontre l'opposition farouche des populations. Tel est le cas des Salèfouè (hommes du Salè) dont la résistance centrée sur Daoukro fut assimilée à la résistance des Ouellé (P. Kipré, 1987, p.48). Son charismatique chef, Boni N'Dioré, de la tribu des N'Gbongbo-Nambè, était un résistant agressif et insaisissable. Par la terreur et les représailles, il a su enrôler les autres tribus : Agba, Sondo, Bêli, Abè etc, dans un projet qui ne rencontrait pas forcément l'assentiment de certains chefs. Cet article qui examine la résistance à la colonisation des Salèfouè dans le cercle du N'Zi-Comoé en 1910-1911, met en relief les actions des résistants sous la conduite de leur leader, Boni N'Dioré d'une part, et d'autre part, les opérations de pacification entreprises par les troupes coloniales françaises se soldent par la défaite et le désarmement des résistants. Le chef Boni N'Dioré se réfugie chez les Agba. Mais il finit par être arrêté, en novembre 1910. Pour aboutir à ces résultats, des données des sources orales, des sources écrites, et des ouvrages ont été confrontées et analysées par thème afin de ne retenir que les informations fiables.

Mots clés : Colonisation, Salèfouè, résistance, pacification

The resistance of the Salèfouè to French colonization (1910-1911)

Abstract : Côte d'Ivoire becomes french colony on march 10, 1893. The will of France to submit the peoples of this territory will not be done without reaction. Some of them fiercely oppose this initiative. This is the case with Salèfouè (men of Salè) whose resistance centered on Daoukro was assimilated to the resistance of the Ouellé by historians. His charismatic chief, Boni N'Dioré, of the tribe of N'gbongbo-Nambè, was an aggressive, elucive resistor. By terror and retaliation, he new how to enlist the other tribes : Agba, Sondo, Bêli, Abè, etc, in a project that did not forcibly encounter the assentiment of the chiefs. This article that examines the resistance of the colonization of Salèfouè in the circle of N'zi-Comoé in 1910-1911, highlights the actions of the resistants under the conduct of their leader, Boni N'Dioré, on the one hand and the other, the opérations of peacefulness undertaken by french troops soar through the defeat and disarming of the resistants. Chief Boni N'Dioré take refuge in the Agba. But he was eventually arrested in november 1910. To lead to these results data from oral sources, written sources, and works have been confronted and analyzed by theme in order to retain only reliable information.

Keywords : Colonization, Salèfouè, resistance, pacification

Introduction

La politique impérialiste de la France va faire de la Côte d'Ivoire une de ses colonies, le 10 mars 1893. Pour mieux asseoir sa domination sur ce territoire, elle met en place un maillage administratif dont le premier niveau est le cercle. Celui du N'Zi-Comoé qui comprend le pays Ando, Mbahiakro, Ouellé, Daoukro, Bocanda, et Moronou (C. Benveniste, 1974, p. 5) fut créé en 1907. Ce cercle constitue une des parties du pays où l'établissement de la France est le plus instable. Les administrateurs qui s'y sont succédés n'ont jamais eu à faire de l'administration proprement dite. Ils se sont bornés à étudier ses habitants[1], car ces indigènes étaient, selon eux, sauvages, jaloux de leur indépendance et d'une fréquentation difficile. D'où la nécessité de les soumettre afin de permettre à la métropole d'exploiter les richesses de la région. C'est pour atteindre cet objectif que le poste de Dimbokro fut fondé en 1909.

La zone présente, en effet, d'énormes avantages économiques : proximité avec la mer et le rail, source de richesses forestières et aurifères considérables. Du point de vue stratégique, le N'Zi-Comoé est à cheval entre les régions littorales et celles du Nord-Est. Il était donc nécessaire de le soumettre afin de permettre aux populations du Nord-Est d'y passer pour rejoindre le littoral, abandonnant ainsi l'ancienne voie qui traversait Bondoukou-Zaranou-Aboisso-Assinie, trop longue et proche de la frontière anglaise[2].

Les résistances à la colonisation en Côte d'Ivoire ont été abordées par plusieurs auteurs. Tel est le cas de Pierre Kipré, *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, 1988, 303 p, et Jean Noël Loucou, *Les résistances à la colonisation en Côte d'Ivoire*, 2022, 150 p ; *La Côte d'Ivoire coloniale : 1893-1960*, 365 p. Dans leurs travaux, ces auteurs mettent en relief des résistants intrépides tels que Akaffou Bulare, chef des N'Gban en 1902, Zokou Gbeuli, dans la région de Daloa entre 1908 et 1912, Yao Guié, chez les N'Gban entre 1908 et 1910, et Boni N'Dioré, chez les Ouellé, entre 1910 et 1911(P. Kipré, 1987, p. 48).

Cette dernière information relative au dernier résistant cité est une confusion. Contrairement à l'historiographie ivoirienne qui présente Boni N'Dioré comme le résistant des Ouellé, il est plutôt celui du Salè, une zone géographique qui s'étend à la localité de Daoukro et de ses environs : Benanou, Dadiékro, Pepressou, Allokokro, Lékikro, Lékikouadiokro. Mais c'est sous sa pression et ses menaces que les autres localités telles que Ouellé, Ananda, Mbahiakro, Ettrokro, participent à la résistance. Outre cette confusion, P. Kipré n'évoque que brièvement et superficiellement les actions de Boni N'Dioré, le résistant leader des Salèfouè. Quant à J. N. Loucou, il aborde la défaite de ce dernier et sa fuite chez les Agba pour se réfugier. Cependant, les actions violentes de ce leader et de ses partisans qui consistaient à incendier tous les villages qui collaboraient avec les Français n'ont pas été évoquées. Aussi, ces auteurs n'ont-ils même pas fait cas du désarmement des résistants salèfouè après la défaite. D'où l'intérêt de cet article qui permettra d'élucider cette confusion, de rétablir les faits dans leur exactitude, de montrer les méthodes brutales d'un résistant à l'encontre de sa population et le désaccord entre les autorités coloniales lié à l'échec du processus de désarmement dans le N'zi-Comoé entre 1910 et 1911.

Ces dates correspondent aux bornes chronologiques du thème de notre article intitulé : Les résistances à la colonisation en Côte d'Ivoire : le cas des Salèfouè dans le cercle du N'Zi-Comoé, entre auto-destruction et remise en cause des décisions administratives (1910-1911). L'année

[1] ANCI, 1EE138 (1), Cercle du N'Zi-Comoé, situation politique du cercle (1908-1910), p. 2.
[2] ANCI, 1EE138 (1), Cercle du N'Zi-Comoé, situation politique du cercle (1908-1910), p. 2

1910 correspond au début de la résistance des Salèfouè sous la conduite de Boni N'Dioré. Quant à l'an 1911, il marque le démarrage du processus de désarmement des résistants. La problématique qui se dégage de ce thème est : Comment la résistance à la colonisation s'est-elle déroulée dans le Salè, sous la conduite de Boni N'Dioré, avant d'être vaincue par les troupes française de 1910 à 1911 ?

Pour répondre à cette problématique, les données des sources orales et écrites, des ouvrages ont été croisées et analysées afin de ne retenir que les informations crédibles. Ces informations seront abordées suivant deux axes, à savoir Boni N'Dioré et la résistance à la colonisation dans le Salè (1910), d'une part et d'autre part, les opérations de pacification dans le Salè (1911).

1. Boni N'Dioré et la résistance à la colonisation dans le Salè (1910)

La résistance des Salèfouè est conduite par leur chef, Boni N'Dioré. Cette résistance est dirigée, non seulement, contre l'administration coloniale, mais aussi contre les localités qui collaborent avec cette administration.

1.1. Espace et méthode de résistance dans le Salè

Les Baoulé de Daoukro et de Ouellé se reconnaissent Agba d'origine et partagent cette origine avec ceux de Bocanda et de Dimbokro. Ce sont, en effet, les Agba de Bocanda, à la recherche de l'or, avec leur à leur tête, Nanan Labo, qui créent Labokro ou Daoukro. Le nom Ouellé qui est une déformation de l'expression *Ohehé* (ça a réussi) fait référence à la découverte fructueuse de l'or dans cette localité (R. K. Allou, 2000, p.714). Il s'agit donc d'une zone aurifère, tout comme le Salè. La richesse aurifère de cette contrée est corroborée par Angan N'Diorè Biessoua, descendant de la quatrième génération du résistant Boni N'Diorè. Selon lui, « le Salè était une zone aurifère, et les premiers rois à avoir fait fortune furent Ané Kouamé et Kogolagou»[3]. Centré sur Daoukro, le Salè incopore aussi les localités de Benanou, Koutoukounou, Allokokro, Lékikro, Lékikouadiokro, etc. Cette zone a opposé une véritable résistance à la colonisation sous la conduite de Boni N'Dioré.

Fils de Yao Kouassi (Kouakou Boni) et de Kahandoli N'Guessan[4], Boni N'Dioré est présenté par l'historiographie ivoirienne comme un résistant (1910) chez les Ouellé (P. Kipré, 1987, p.48). Il est aussi qualifié d'homme de guerre insaisissable et intrépide (J. N. Loucou, 2021, p. 96). Il s'agit donc du principal résistant du Salè. Ces propos sont confirmés par notre informateur, à travers ces termes :

> Il était un chef canton puissant, insaisissable, grâce à ses pouvoirs mystiques. Jusqu'à une période récente, ses exploits étaient chantés par les jeunes filles pendant les fêtes, les funérailles dans les villages de Daoukro. Cette cérémonie est appelée « Jouer Boni N'Dioré ». On jouait un instrument fait de bois strié (Ahoko). Les paroles étaient les suivantes : il n'est plus là, on fait ce qu'on veut. Il sait parler, il n'avait peur de personne [5] .

[3] Angan N'Diorè Biessoua, entretien réalisé le 12/03/2025 à Abidjan. Ces informations lui ont été rapportées dans les années 1967-1968 par son grand-père, Konan Gnandji, neveu du résistant.

[4] Son père est originaire de Bocanda et sa mère de Koutoukounou, une localité située à une dizaine de kilomètres de Daoukro. De leur union, naquirent Boni N'Dioré, Boni Kouadio et Boni N'Zimla.

[5] Angan N'Diorè Biessoua, entretien réalisé le 12/03/2025 à Hiré.

La localité de Ouellé, avec ses tribus pacifiques, selon les dires de l'administrateur en chef, Hostains, a dû participer à la conquête pour ne pas subir les foudres du résistant du Salè. Tel est également le cas des Agba, des Bêli, des Sondo, des Abè des localités respectives d'Ananda, d'Anoumamo, de Mbahiakro et de Ettrokro[6].

Le quartier général du résistant des Salèfouè se trouve à Sangosso ou Sangonou, dans les encablures d'Allokokro et de Lékikro. Mais cette bourgade, aujourd'hui disparu, a laissé place à une forêt ou zone de cultures[7]. Il avait étendu à partir de celle-ci, sa zone d'influence jusqu'à Daoukro, après le départ des tirailleurs, puis s'installa à Lékikro. Partis de Bocabo, ses partisans construisent un campement entre Lékikro et Agni-Assikasso. Ils attaquent les Ahali et se replient à Daoukro, après avoir brûlé le camp des tirailleurs. Boni N'Dioré signifia clairement aux populations locales, soumises et fidèles au colonisateur français que leurs villages seraient attaqués et pillés, si elles ne se joignent pas à lui pour « faire la guerre aux Blancs »[8].

Cette méthode utilisée par le conquérant du Salè ressemble étrangement à celle employée par les N'Gban dans le Baoulé-Sud, dans la zone de Toumodi. Dans leur hostilité contre la présence française, les N'Gban attaquaient les postes, tendaient des embuscades, coupaient les routes et les lignes télégraphiques en janvier 1910. Ils s'attaquaient surtout à leurs frères Baoulé qui tentaient de collaborer avec l'administration française (J.N. Loucou, 2007, p.93). On peut affirmer, sans toutefois se tromper, que les résistants Baoulé de cette période, malgré les obstacles de tous genres, arrivaient à communiquer sur les stratégies et les tactiques à adopter pour faire échouer la politique de conquête coloniale, à travers les agressions des villages non hostiles aux colons et des postes administratifs.

Par ailleurs, pour mieux appréhender les agissements du résistant Boni N'Dioré, il est plus que capital de contextualiser ces faits. Le résistant, selon les sources orales recueillies serait le chef canton du Salè (Daoukro), et qui aurait sous sa domination, les villages de Benanou, Dadiekro, Pepressou, Koutoukounou, Allokokro, Lekikro et Lekikouadiokro. Il contrôlait également une riche activité aurifère développée dans sa zone d'influence. C'est dans ce contexte paisible qu'apparaît l'administration coloniale. Du coup, tout ce système socio-économique est détricoté au profit des impôts de capitation qui concernait toutes les personnes âgées de plus de dix ans. Le chef canton, à qui tous les sujets reversaient une partie de la production de l'or, devait reverser une part de ce métal précieux à l'administration coloniale. Mais Boni N'Dioré refusa tout net d'obéir à cette prescription. A ce sujet, Eponou Ablan, épouse de Kouassi N'Diorè (petit-fils du résistant), aujourd'hui centenaire, affirme : « Les Blancs ont demandé l'impôt, et il a refusé. Il a dit qu'il est garçon, qu'il va les combattre. Mais les gens de Benanou ont payé l'impôt pour ne pas qu'on les fatigue[9] ». Pour Agan N'Diorè Biessoua, le refus catégorique du résistant serait lié à l'appétit excessif du colonisateur :

> Le commandant demandait une calebasse d'or. Indigné, le chef Boni N'Dioré s'adressa aux autres chefs en ces termes : même si vous donnez, mon canton n'en fournira pas. Les chefs affirmèrent que c'est trop. Et ils dirent à Boni N'Dioré : si tu peux prendre le leadership du refus du paiement de l'impôt en or, nous te suivrons et te soutiendrons. Ce qu'il fit. Alors l'administrateur affirma, si Boni N'Dioré soutient qu'il ne paie pas l'impôt, qu'il déchire le

[6]ANCI, 1EE138 (1), Cercle du N'Zi-Comoé, situation politique du cercle (1908-1910), p.2.
[7] Ettien Kouakou Joseph, entretien réalisé le 08/01/2025 à Dadiekro.
[8] ANCI, 1EE143(2), Cercle du N'Zi-Comoé, rapport de l'administrateur du cercle du N'Zi-Comoé à monsieur le gouvernement de la Côte d'Ivoire, 1910, p.2.
[9] Eponou Ablan, entretien réalisé le 12/03/2025 à Abidjan.

> drapeau. Ainsi, lorsque les envoyés de l'administrateur se sont présentés à lui, il a effectivement déchiré le drapeau[10].

Face à l'imposition à prix d'or de l'administration coloniale, le chef canton, Boni N'Diorè, se montre intraitable, prêt à en découdre avec l'envahisseur. Avec le soutien des autres chefferies, il se voit auréoler d'une mission de libérateur du Salè et de ses environs. D'où son attitude hostile vis-à-vis des villages qui collaboraient avec les colons et des postes administratifs.

1.2. Les agressions des villages non hostiles aux colons et des postes administratifs

Le pillage et la pyromanie sont utilisés par le résistant contre les villages qui refusent d'adopter son combat contre l'administration coloniale. Ainsi, il pille le campement d'Adiekadiokro et capture 14 hommes. En plus, les résistants Salèfouè coupent les routes, notamment la route caravanière d'Anoumaba à Akakomoekro (J. N. Loucou, 2021, p. 96). Sous la direction de leur chef, les Salèfouè affrontent les tirailleurs lancés à leurs trousses. Aussi, lors d'une tournée en pays Agni, au Nord-Est de Bongouanou, l'administrateur du N'Zi-Comoé, M. Hostains a-t-il été attaqué par les Salèfouè. Après cette attaque, l'officier Cornet leur infligea une sanglante défaite. Ainsi, les notables du village de Daoukro (Centre des Salè2fouè) ont exposé, le 21 avril 1910, à des Agni, leur crainte d'une attaque et ont chargé leur voisin de présenter à l'administrateur leur pardon pour ces attaques incessantes.

En effet, la stabilité de cette région est d'une importance capitale pour l'administration coloniale, car elle doit être traversée par le chemin de fer. A ce titre, le directeur des opérations de Dimbokro a affirmé le 21 avril 1910 que : « Les indigènes récidivistes de la rébellion éprouvent une dernière fois la force de nos armes et soient définitivement persuadés de l'inutilité de leurs efforts contre notre domination, sous peine de voir se répéter chez eux, les incid2ents regrettables qui se sont passés en janvier chez les Abbey [11] ».

Les rescapés des agressions de Boni N'Dioré fuyaient pour se réfugier dans les localités de Bongouanou. Pour assurer la sécurité des populations soumises, l'administration a été contrainte d'envoyer 30 gardes de police dans la localité de Krégbé, mais a aussi tenté d'arrêter la marche du résistant Boni N'Dioré sur Daoukro. Le chef de subdivision d'Assouakro envoya, à son tour, 10 hommes armés afin de protéger le poste militaire. Il remit ensuite, 10 fusils aux populations d'Assouakro et 05 fusils à celles de Krégbé, le 22 août 1910. Les populations de Krégbé, malgré qu'elles disposaient de 20 fusils, sollicitèrent le chef de poste de Bongouanou, pour assurer la sécurité de leur village, en y résidant[12].

Si les populations du Salè trouvent refuge au pays Agni, c'est justement parce que cette zone est soumise à l'administration coloniale. Débutée avec les Agni du Sanwi et du N'denyè en 1896 avec l'arrestation du roi Kassi Dikié, la pacification de cette zone s'achève avec les Agni Moronou ou Morofouè en 1908 (J.N. Loucou, 2021, p.78).

Malgré ces initiatives sécuritaires prises par l'administration coloniale, le village de Benanou a été brûlé et pillé par les partisans du résistant, le 23 août 1910. Le village voisin, Allokokro n'échappa pas à la furie de Boni N'Dioré et ses partisans. Il fut pillé et incendié par les résistants de Lékiro et

[10]Angan N'Diorè Biessoua, entretien réalisé le 12/03/2025 à Hiré.
[11] ANCI, 1EE 143(2), Rapport sur les opérations contre les Salèfouè et les Ouellé, 1910, p. 1.
[12] ANCI, 1EE143(2), Rapport du l'administrateur du poste de Bongouanou à monsieur l'administrateur du cercle du N'zi-Comoé, 1910, p. 2.

d'Alangba (Sangonou), partisans de Boni N'Dioré. Les hommes du Salèfouè voient leur nombre s'accroitre avec le ralliement d'une forte colonie Agba, au nombre d'un millier environ[13]. Si les rapports coloniaux qualifient le résistant Boni N'Diorè de pyromane et de pilleur, c'est justement parce que ces chefs qui se sont ralliés à l'administration coloniale sous l'effet de l'intimidation, n'ont pas respecté le pacte signé avec le résistant. Au demeurant, ils ont tous refusé l'imposition en encourageant Boni N'Diorè à prendre les rênes de la résistance. Pour le résistant, ce désaveu est un acte de trahison, donc punissable.

Les Ouellé, de nature timide, se sont laissés entrainer par les résistants des Salèfouè. En effet, les fétiches prédisaient aux populations que jamais les Blancs ne se maintiendraient chez eux. Et les retraits incessants des troupes dans ces régions ont fini par convaincre les plus sceptiques de la puissance de ces fétiches, d'où la détermination des foules, timides et hésitants au demeurant[14]. Par ailleurs, Les Ouellé, timides au départ, ont opté pour la résistance contre la présence française, par crainte de voir leurs villages être pillés et incendiés par l'intrépide résistant, Boni N'Dioré. La consigne était limpide. Tous les villages qui refuseraient de prendre part à cette lutte contre le Blanc étaient de facto considérés comme des villages ennemis. Mais la position du cercle du N'Zi-Comoé était tellement stratégique que l'administration n'avait d'autre choix que mettre fin à l'entreprise du résistant Boni. D'où la pacification du Salè.

2. Les opérations de pacification dans le Salè (1911)

Les opérations de pacification concernent la répression dans le Salè par les colonnes militaires françaises et le désarmement des résistants.

2.1. La répression dans le Salè par les colonnes militaires françaises

Les opérations des colonnes militaires françaises sont consécutives à l'affirmation de l'administrateur du N'Zi-Comoé tenue, le 20 avril 1910, en ces termes : « les Agba sont des récidivistes de la rébellion et il y a lieu de leur faire comprendre une fois pour toute par la répression militaire sérieuse, suivie de sanctions administratives appropriées, le caractère définitif de notre domination »[15].

Ainsi, les répressions des capitaines Posth et Foulon ont permis de soumettre les Balèfouè et les Koutoukounou. Les Salèfouè, intraitables, se sont réfugiés chez les Agba plutôt que de se rendre. Face aux actes de pillages contre les villages soumis, le lieutenant Javouhet décide d'attaquer Lékikro, dès le 28 août 1910, après son arrivée à Agni-Assikasso, la veille[16]. Par ailleurs, Boni N'Dioré réussit à rassembler de nombreux partisans composés essentiellement d'Agba, de Bêli et de Nambè. Il se retire à Lékikouadiokro, mais le détachement de la 7è compagnie du 1er Sénégalais, venu de Dimbokro, le 22 août 1910, incendie le village qui tombe, malheureusement, sous la domination française, le 5 septembre 1910.

Boni N'Dioré se retire à Lékikro, mais il est défait le 9 septembre 1910. Refusant de se rendre, il regagne les Agba pour poursuivre la résistance. Les Agba sont repoussés le 04 septembre 1910 à Agni-Assikasso. Le pays Nambè est occupé jusqu'au 18 septembre. La prise d'Alangbakro, porte

[13] ANCI, 1EE143(2), Cercle du N'Zi-Comoé, rapport de l'administrateur du cercle du N'Zi-Comoé à monsieur le gouvernement de la Côte d'Ivoire, 1910, p. 2.
[14] ANCI, 1EE 143(2), Rapport sur les opérations contre les Salèfouè et les Ouellé, 1910, p.1.
[15] ANCI, 1EE 143(2), Rapport sur les opérations contre les Salèfouè et les Ouellé, 1910, p.1.
[16] ANCI, 1EE 143(2), Rapport sur les opérations contre les Salèfouè et les Ouellé, 1910, p. 2.

un coup au moral des résistants. Grâce à un détachement de 169 tirailleurs sous les ordres du lieutenant Javouhey, Le pays des Salèfouè est pacifié du 5 au 21 octobre 1910.

Après les Salèfouè, la pacification du pays Ouellé se matérialise par l'installation d'un poste militaire à l'Est, avec le désarmement des Ouellé et l'interdiction de leur pays aux Agba, pourchassés par la colonne Maritz. Ce dispositif est renforcé, le 26 septembre 1910, par un peloton de la 5e compagnie du 4e Sénégalais, composé du lieutenant Adam, deux sergents européens, 81 tirailleurs. Cette division dispose d'environ 120 fusils[17]. Les localités de Groumaya, Baya, Dukro, Bangbo-Assékro, Ouellé sont pacifiées entre le 04 et 18 septembre 1910. La prise de Kodokokoré, le 21 octobre 1910, achève la déroute des Ouellé de l'Est. Ils se soumettent et rendent les armes le lendemain.

Grâce à l'appui d'une troupe de 224 indigènes, les N'Gbongbo, les plus hostiles des tribus, rendent les armes, le 15 novembre 1910, après l'arrestation de leur chef, Boni N'Dioré le 10 novembre, et après la défaite des autres tribus : Nambè, Ndamé, Kossefouè, Assamanafouè, Soundo, Aondéfouè, Ananda, Adéfouè, Akpouéssè. Les opérations se terminent définitivement, le 05 décembre 1910. En somme, 38 féticheurs, chefs et meneurs sont arrêtés et déportés à Bingerville et dans le Bas-Cavally, sur un total de 107 personnes dans le cercle du N'Zi-Comoé (J.N. Loucou, 2021, p.97). Cette thèse du professeur Jean-Noel Loucou est corroborée par notre informatrice centenaire qui affirme que : « Boni N'Dioré a été arrêté et amené à N'Zuenou (zone de l'eau), probablement à Bingerville. Il n'est jamais revenu »[18]. Toutefois, cette thèse de l'arrestation du résistant Boni N'Dioré est quelque peu contestée par notre informateur qui estime que :

> Boni N'Dioré a été arrêté à Daoukro, puis assassiné. L'administration réussit à l'arrêter avec la complicité des chefs collaborateurs qui, étant au départ dans la résistance aux côtés du chef de canton, ont dû communiquer les secrets de ses pouvoirs magiques au colonisateur, facilitant ainsi son arrestation[19] .

Face à ces deux thèses, l'on serait tenté de se demander si Boni N'Dioré n'aurait pas réellement été assassiné dans le Salè. Pour le démystifier et humilier ses partisans, on aurait brandi la thèse de l'arrestation et de la déportation. La seconde hypothèse de l'arrestation aurait été utilisée pour prévenir la révolte de ses partisans si ces derniers apprenaient sa disparition. Dans tous les cas de figure, la seule certitude qui tienne c'est que le résistant du Salè fut arrêté par l'administration coloniale.

Les opérations ont coûté la vie à six tirailleurs, et fait 11 blessés. La soumission des Salèfouè assure la liberté et la sûreté de la route de Bongouanou à Akakoumoekro. Les conditions de soumission des Salèfouè sont libellées comme suit: reddition de tous les fusils, paiement d'une amende de 30.000 francs, déportation des principaux chefs à Bongouanou jusqu'à la fin des hostilités contre les Agba, paiement de l'impôt arriéré de 1908, 1909 et 1910, arrestation et internement à Port Etienne (Mauritanie) de tous les chefs coupables d'avoir fomenté le mouvement actuel et précédent, paiement d'une amende de guerre calculée sur la même base que celle qui fut infligée, en 1905, aux Agba de la rive droite, évaluée à environ 150. 000 francs pour l'ensemble des groupements révoltés[20]. Au-delà de la victoire éclatante de l'administration coloniale sur les

[17] ANCI, 1EE 143(2), Rapport sur les opérations contre les Salèfouè et les Ouellé, 1910, p.3.
[18] Eponou Ablan, entretien réalisé le 12/03/2025 à Abidjan.
[19]Angan N'Diorè Biessoua, entretien réalisé le 12/03/2025 à Hiré.
[20] ANCI, 1EE143(2), Télégramme officiel d'Angoulvant au Commandement militaire de Dimbokro, 1910, p. 1.

Salèfouè, de profondes dissensions sont apparues dans le cercle du N'Zi-Comoé entre l'administrateur en chef, et le lieutenant en charge du désarmement des résistants dans le Salè.

2.2. Le désarmement des résistants

Le 30 avril 1911, 45 tirailleurs, sous les ordres du lieutenant Tiret, arrivèrent à Dimbokro, et le 1er mai à Bocanda. Les moyens d'action de l'administration coloniale du N'Zi-Comoé étaient très limités avant l'arrivée de ce bataillon : 15 gardes à Bongouanou, 30 à Dimbokro, et 30 à Ouellé. Ce détachement est arrivé dans le Salè, le 2 juin 1911, à Ouellé, le 06 juin, et à Potossou, le 07 juin. Après un mois, il réussit à désarmer quelques indigènes, soit 118 fusils du 02 mai au 1er juin 1911 à Bocanda. Au total, on dénombre du côté des résistants, 1091 fusils rendus à l'administration. Par ailleurs, ces actions dans le cercle du N'Zi-Comoé manquaient de coordination entre l'administrateur du cercle du N'Zi-Comoé, M. Hostains, et le lieutenant Tiret.

La première accusation portée contre l'administrateur du cercle par ses supérieurs fait état d'incompétence et de négligence tout simplement parce que celui-ci n'avait pas accompagné le détachement du lieutenant Tiret lors du désarmement des indigènes, et surtout des résultats peu satisfaisants obtenus dans les débuts du désarmement. A ce titre, dans un rapport qui lui a été adressé, ses supérieurs mentionnaient *:* « le vrai coupable, c'est vous et non les jeunes officiers dont je vous ai chargé de guider les opérations et que, vous avez laissé marcher souvent sans instructions et toujours presque hors de votre présence »[21].

Toutefois, l'administrateur Hostains, dans sa lettre du 14 juin 1911, écrit : « j'ai voulu laisser à monsieur le lieutenant Tiret, toute liberté d'action et éviter tout conflit d'autorité et par suite ne pas risquer d'être une entrave à l'accomplissement de ma mission »[22]. Mais son argument est battu en brèche par son supérieur qui estime que,

> de semblables tournées de détachement ont été maintes fois entreprises au cours de ces trois dernières années dans les cercles de Lahou, Baoulé-Sud, Baoulé-Nord, les Lagunes, sans qu'il y ait été donné d'enregistrer le moindre conflit d'autorité entre les administrateurs et les commandants de détachement [23].

Plus stupéfiant, le lieutenant se plaignait, dans ses rapports, de la charge excessive imposée aux populations du N'Zi-Comoé pour la construction et l'entretien des voies de communication. Dans sa lettre du 13 juin 1911, le lieutenant Tiret affirmait que :

> M. Hostains, en toute connaissance de cause a laissé cet officier employer, en pays Agba, les procédés coercitifs contre lesquels un peu plus tard, il devait s'élever avec tant de véhémence à Ouellé. Le lieutenant effrayait les indigènes par des simulacres d'exécution, de suspension, par ce qu'il ne s'est pas trouvé à côté d'un administrateur expérimenté. Hostains est violent, impulsif et sans persévérance[24].

Or de l'examen des victimes procédés par le docteur Bourgarel, il résulte que le sternum, les côtes, les clavicules, les omoplates et la colonne vertébrale ne présentent rien d'anormal. L'état de

[21] ANCI, 1EE143(3), Désarmement des Agbas et Ouellés dans le district de Bocanda, 1912, p. 2.
[22] *Idem*.
[23] *Idem.*
[24] *Idem*.

putréfaction des cadavres ne permet pas de déterminer si la mort des indigènes peut être attribuée à des suites de mauvais traitements. Selon le docteur,

> un individu peut être suspendu sous les aisselles pendant plus de deux heures sans que ses jours soient en danger. Sa respiration est gênée mais non pas arrêtée et il n'en résulte aucune lésion pouvant entrainer la mort. On peut donc conclure que le nommé Kouakou Bosson, suspendu à Foutou, le 08 juin, et mort à Yadissoukro, le 12 juin, après avoir accompagné le détachement, n'est pas mort des suites de la suspension[25].

Quant aux *« actes de violences et de déprédations* » qui auraient été commis par le détachement du lieutenant Tiret, suivant le rapport de l'administrateur Hostains, là encore, son supérieur conteste la véracité de ses propos, puisqu'il dit :

> M. Jacotot, le chef de poste de Ouellé m'a déclaré le 24 juin à Assêkro que les tirailleurs et indigènes vivaient en bonne intelligence. En résumé, le lieutenant n'a pas employé les moyens de coercition, blâmables et interdites par l'administration locale, par cruauté. Il l'a fait quand il s'y voyait contraint. M. Tiret a été livré à lui-même dans une région qu'il ne connaissait pas, car il était accompagné par un officier plus jeune et moins inexpérimenté et moins gradé que lui. Dans ces conditions, la responsabilité de l'officier est atténuée. C'est un officier timide et nullement sadique[26].

A l'analyse de ces différents rapports, le supérieur de l'administrateur Hostains, qui pourrait être le gouverneur Gabriel Angoulvant, aurait pris fait et cause pour le lieutenant Tiret, malgré ses accusations contre l'officier Cornet, chargé de pacifier le cercle du N'Zi-Comoé, sous les ordres de l'administrateur Hostains. Or du point de vue de la responsabilité administrative, M. Hostains a à son actif une riche expérience pour qu'il soit traité de négligence et d'incompétence dans l'exercice de sa mission. Pour rappel, M. Hostains devient administrateur du poste de Tabou en 1897. Il est alors chargé d'une mission de reconnaissance du cours inférieur du Cavally dans le but d'établir la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia 8 (P. Kipré, 1987, p. 31). Pour couronner le tout, il est fait chevalier en 1901 sur recommandations de Louis Gustave Binger (N. Broc, 1988, p. 174).

Malgré sa détermination et en employant des moyens très rigoureux, M. Tiret n'a pas pu enlever que 200 fusils chez les Agba et les Ouellé. En effet, tous les fusils des Agba et Ouellé ont été enfouis dans des cachettes où leurs propriétaires se sont gardés d'aller les retirer. Le lieutenant Pravar, successeur du lieutenant Tiret a poursuivi le désarmement. Il a, dans ce sens, parcouru les villages Zanzansso et Ettrokro, villages de chasseur pour procéder au désarmement des résistants.

Au début de 1911, les Agba n'avaient payé qu'une faible partie des 340 000f de taxes d'amendes. Dans un rapport du 19 septembre 1911, l'administrateur en chef du N'Zi-Comoé, M. Hostains affirmait que : « les Agba ne sont soumis au sens véritable du mot. Et il était grand temps de les placer sous une autorité administrative disposant de moyens de coercition et d'intimidation »[27] .

Il évaluait dans un autre rapport du 22 septembre 1911, à 2500, le nombre de fusils détenus par les indigènes du N'Zi-Comoé. Un fusil acheté par les indigènes coûtait entre 80 et 100f. Au total, 7500 fusils ont été retirés aux résistants, soit environ 350 et 600 000f qui auraient dépensés par

[25] *Idem*2, p. 3.
[26] ANCI, 1EE143(3), Désarmement des Agbas et Ouellés dans le district de Bocanda, 1912, p. 3
[27] ANCI, 1EE143(3), Désarmement des Agbas et Ouellés dans le district de Bocanda, 1912, p. 3.

les indigènes. Ces fusils proviennent des centres commerciaux de Tiassalé, Aboisso, Bondoukou et Gourmania (J. N. Loucou, 2021, p.95).

Conclusion

Le Salè, région centrée sur Daoukro, a constitué à partir de 1910 un foyer de résistance à la colonisaion française en Côte d'Ivoire. Conduite par Boni N'Dioré, guerrier intrépide et charismatique, la résistance des Salèfouè consista à s'attaquer aux intérêts français. Les Salèfouè eurent le courage d'affronter et brûler le camp des tirailleurs censés les dompter. Mieux, ils lancèrent une audacieuse attaque contre l'administrateur en chef du N'zi-Comoé en avril 1910. Les localités et les tribus qui collaboraient avec les colons français ne furent pas aussi épargnées. Ainsi, ils agressèrent les Ahali, pillèrent et incendièrent les villages d'Adiékadiokro, Benanou, Allokokro. Ce déferlement de violence à l'encontre des localités non hostiles aux Français contraignit les Agba à se rallier à leur cause. Il en a été de même pour les Ouéllé qui, malgré eux, ont participé à la résistance afin d'échapper aux représailles de Boni N'Dioré et de ses partisans. Cependant, la résistance des Salèfouè fut vaincue. Les répressions des capitaines Posth et Foulon lancées contre eux à partir du 28 août 1910, ainsi que celles du détachement de la 7e compagnie du 1er sénégalais aboutiss2ent à la défaite de Boni N'Dioré, le 9 septembre 1910. Sa fuite et son refuge chez les Agba ne furent que de courte durée, car le 10 novembre 1910, il est arrêté. L'arrestation de Boni N'Dioré entraine la défaite et la capitulation de toutes les tribus qui lui étaient alliées : N'gbongbo, Agba, Nambè, Ndamé, Kosséfouè, Assamanafouè, Soundo, Aondéfouè, Ananda, Adéfouè, Akpouéssè. Le 5 décembre, toutes les opérations militaires étaient achévées. Les chefs et meneurs furent déportés, d'abord à Bingerville puis à Port Etienne en Mauritanie. Aussi, toutes les tribus qui s'étaient opposées aux Français devaient-elles payer des amendes de guerre. Elles devaient également être désarmées. Ce processus de désarmement qui débuta à la fin du mois d'avril 1911 prit fin en juin de la même année. Il convient aussi de noter le manque de coordination dans les actions de répressions et de désarmement entre l'administrateur en chef du N'zi-Comoé, M. Hostains et M. Tiret, le commandant chargé de les exécuter. Cette situation débouche sur l'échec partiel du désarmement. Ces mauvais résultats de l'administration coloniale dans le cercle du N'Zi-Comoé ont constitué un terreau fertile pour la lutte émancipatrice de la Côte d'Ivoire.

Sources et bibliographie

Sources orales

Nom et Prenoms	Dates de naissance	Fonction	Thèmes d'entretien	Dates et lieux d'entretien
ESSEY Akissi Elisabeth	1948	Ménagère	La tribu Nambè	13/09/2023 à Akakro
Nanan BENE	1954	Notable à la chefferie de Pépressou	Les tribus du Salè	06/01/2025 à Pepressou
ETTIEN Kouakou Joseph	1957	Notable à la chefferie de Dadiekro	Le village originel de Boni N'Diorè	07/01/2025 à Dadiekro

Angan N'Diorè Biessoua	1949	Planteur	Le résistant Boni N'Diorè	11/03/2025 à Hiré
EPONOU Ablan	1925	Ménagère	La famille de Boni N'Diorè	12/03/2025 à Abidjan

Sources écrites

ANCI, 1EE138 (1), Cercle du N'Zi-Comoé, situation politique du cercle (1908-1910), 1910.

ANCI, 1EE 143(2), Rapport sur les opérations contre les Salèfouè et les Ouellé, 1910.

ANCI, 1EE143(2), Rapport du l'administrateur du poste de Bongouanou à monsieur l'administrateur du cercle du N'zi-Comoé, 1910.

ANCI, 1EE143(2), Cercle du N'Zi-Comoé, rapport de l'administrateur du cercle du N'Zi-Comoé à monsieur le gouvernement de la Côte d'Ivoire, 1910.

ANCI, 1EE 143(2), Rapport sur les opérations contre les Salèfouè et les Ouellé, 1910.

ANCI, 1EE143(2), Télégramme officiel d'Angoulvant au Commandement militaire de Dimbokro.

ANCI, 1EE143(3), Désarmement des Agbas et Ouellés dans le district de Bocanda, 1912.

Références bibliographiques

ALLOU Kouamé Réné, 2000, *Histoire des peuples de civilisation Akan, des origines à 1874*, Abidjan, Université de Cocody.

BENVENISTE C., 1974, *La boucle du cacao de Côte d'Ivoire*, Paris, Orstom.

LOUCOU Jean-Noël, 2007, *Côte d'Ivoire : les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan,

Cerap.

LOUCOU Jean-Noël, 2021, *La Côte d'Ivoire coloniale*, Abidjan, Editions FHB.

KIPRE Pierre, 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, Tome 2, Editions Ami.

Processus d'évaluation de cet article:

- **Date de soumission: 25 mars 2025**
- **Date d'acceptation: 09 mai 2025**
- **Date de validation: 13 juin 2025**